



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

**- DEMANDE D'UNE ATTESTATION DE CONFORMITE
DU DISPOSITIF PRIVATIF D'ASSAINISSEMENT -**

Nom et prénom du propriétaire actuel :

Adresse du bien en vente :

Commune du bien en vente :

Téléphone : ____/____/____/____/____

Information :

↳ Chaque attestation est facturée pour un montant de 100 € (tarif en vigueur actuellement).
Une facture vous parviendra ultérieurement par l'intermédiaire du Trésor Public.

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de vérification) :

.....
.....
.....

Date : ____/____/____

Signature :

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Saint-Louis Agglomération pour délivrer une attestation de conformité du dispositif privatif d'assainissement de la propriété désignée ci-dessus dans le cadre d'une mutation foncière. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au personnel de la Direction de l'Assainissement et de l'Eau de Saint-Louis Agglomération. Conformément à la loi informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données du 14 avril 2016 (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant ainsi que votre droit de rectification et d'opposition à leur utilisation en contactant le délégué à la protection des données de Saint-Louis Agglomération à l'adresse suivante dpo@agglo-saint-louis.fr. »

